



# INDICATEURS QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DOCUMENT SYNTHÈSE

AOÛT 2010

## Table des matières

LA DÉMARCHE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	3
LA NÉCESSITÉ DE MESURER LES PROGRÈS DE LA DÉMARCHE .....	3
DES EXPÉRIENCES QUI GUIDENT LE QUÉBEC .....	4
LE CHOIX DU QUÉBEC : UN SYSTÈME D'INDICATEURS À TROIS NIVEAUX.....	5
L'APPROCHE PAR CAPITAUX ADAPTÉE AU CONTEXTE QUÉBÉCOIS.....	7
LA PREMIÈRE LISTE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	7

**Pour plus d'information sur les indicateurs québécois de développement durable**, veuillez consulter la section « Développement durable » du site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/indicateurs/index.htm>.

**Pour accéder directement aux fiches d'information sur les indicateurs de la Première liste des indicateurs de développement durable**, veuillez consulter le site Web de l'Institut de la statistique du Québec : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev\\_durable/](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/).

## **LA DÉMARCHE QUÉBÉCOISE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La démarche québécoise de développement durable est l'aboutissement d'une réflexion et de nombreux travaux<sup>1</sup> amorcés au début des années 1980, alors que le Québec manifestait sa volonté de favoriser l'émergence de comportements compatibles avec un développement durable. Par la suite, le Québec s'est engagé toujours plus résolument dans cette voie, notamment lors des grands événements internationaux qui ont marqué la progression de ce modèle de développement.

C'est ainsi que, en avril 2006, au terme de consultations menées en 2005 dans toutes les régions du Québec, la démarche québécoise franchit une étape majeure avec l'adoption de la Loi sur le développement durable (L.R.Q. c. D-8.1.1), qui interpelle d'abord l'administration publique et qui mise sur l'exemplarité de l'appareil gouvernemental pour inciter toute la population à lui emboîter le pas.

À l'automne 2007, après une deuxième consultation publique et la tenue d'une commission parlementaire, la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est adoptée. Elle entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Enfin, au terme d'une troisième consultation menée en commission parlementaire, à l'automne 2009, la Première liste des indicateurs de développement durable est adoptée pour surveiller et mesurer les progrès réalisés au Québec en cette matière.

Toute cette démarche repose sur la certitude qu'il faut passer à l'action en reconsidérant nos façons de faire au regard de trois priorités indissociables :

1. maintenir l'intégrité de l'environnement pour assurer la santé et la sécurité des communautés humaines et préserver les écosystèmes qui entretiennent la vie;
2. assurer l'équité sociale pour permettre le plein épanouissement de tous, l'essor des communautés et le respect de la diversité;
3. viser l'efficacité économique pour créer une économie innovante et prospère, écologiquement et socialement responsable.

Le but ultime de la démarche québécoise de développement durable est de répondre aux besoins présents de la société québécoise tout en sauvegardant le potentiel d'amélioration de la qualité de vie et du bien-être des générations futures.

Dans cette démarche, les indicateurs de développement durable fournissent une information précieuse pour mesurer et surveiller les progrès de même que pour produire des bilans périodiques. Ils alimenteront la révision des orientations et des priorités sur une base objective, afin de mobiliser l'administration publique et la société québécoise pour atteindre un but commun : un développement qui soit durable.

## **LA NÉCESSITÉ DE MESURER LES PROGRÈS DE LA DÉMARCHE**

Dans la foulée des travaux amorcés lors du Sommet de la Terre à Rio, en 1992, et qui se sont poursuivis à Johannesburg, en 2002, les gouvernements ont convenu de l'importance de se doter de stratégies nationales et de systèmes d'indicateurs de développement durable. Les systèmes d'indicateurs ont alors été identifiés comme des outils privilégiés pour mesurer l'état et l'évolution des principaux paramètres du développement durable et pour informer les autorités et les communautés afin d'améliorer la prise

---

<sup>1</sup> Ces travaux peuvent être consultés dans [l'État des lieux en développement durable – Une décennie de rapports et d'états de situation](#).

de décision. Le Québec était partie prenante des démarches et des engagements pris à Rio et à Johannesburg et il s'y sent lié.

Élaborer un système d'indicateurs de développement durable est un défi de taille. D'ailleurs, l'examen de nombreux systèmes d'indicateurs en usage ou en cours d'élaboration ailleurs dans le monde<sup>2</sup> offre des pistes intéressantes, mais démontre aussi que les résultats ne sont pas toujours probants.

### ***DES EXPÉRIENCES QUI GUIDENT LE QUÉBEC***

L'analyse des expériences de plusieurs États qui se sont donné des indicateurs de développement durable au cours des quinze dernières années dicte une approche en mode apprentissage. Le Québec a choisi de profiter de ces expériences pour faire en sorte que sa Première liste des indicateurs de développement durable constitue une base solide dont les éléments pourront être améliorés et complétés par de nouveaux indicateurs, au terme de son implantation (cinq ans).

La première et sans doute la plus importante leçon qu'on tire des expériences menées par d'autres est que, si on veut mesurer un progrès, il faut dès le départ s'appuyer sur des données et des informations existantes. Tenter de construire un système qui table essentiellement sur ce qu'on devrait ou aimerait mesurer, plutôt que sur ce qu'on peut déjà mesurer compromet l'efficacité de tout système d'indicateurs, de mesure et de suivi.

Plus de 80 États ont adopté des stratégies nationales de développement durable. Lorsqu'ils ont choisi de les mesurer, la majorité a opté pour l'approche « par objectifs », également connue sous le nom de « mesure de politiques ».

Cette approche a également été privilégiée par le Québec pour la mesure de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013. Ainsi, la Stratégie reprend et concentre les efforts vers l'atteinte d'objectifs de plusieurs politiques portant notamment sur la lutte contre les changements climatiques, la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale, l'accélération de la recherche et de l'innovation, la promotion de saines habitudes de vie, l'accroissement du transport collectif, l'amélioration du taux et de la qualité des emplois, la gestion de l'eau et des matières résiduelles, la protection du patrimoine culturel et le soutien à l'action communautaire.

Toutefois, bien que, au fil des ans, la majorité des États ait principalement utilisé l'approche par objectifs, les récents travaux menés par les grandes organisations internationales font valoir que l'approche « par capitaux » constitue le cadre de référence le plus approprié pour apprécier les progrès réalisés vers un développement durable, en raison de son caractère pérenne (au-delà des préférences politiques) et exhaustif (toutes les dimensions étant considérées). Les capitaux financier, produit et humain sont des concepts bien connus. Il en est de même pour le capital naturel qui est notamment utilisé pour définir la valeur des ressources naturelles, renouvelables ou non. Enfin, il est devenu plus courant de parler du capital social lorsqu'il est question de mesurer l'action collective, l'intégration et la cohésion sociale ou encore le potentiel des réseaux sociaux. Les travaux sur l'approche par capitaux pour mesurer le développement durable s'appuient sur une vision d'un développement dont le caractère « durable » garantit que la richesse nationale par habitant ne diminuera pas au fil du temps et que, de ce fait, les sources de cette richesse, c'est-à-dire les stocks de capital humain, social, produit, financier et naturel, sont remplacées ou conservées.

L'examen des systèmes d'indicateurs utilisés par les États et des travaux menés par des organisations internationales a incité le Québec à recourir de façon complémentaire à l'approche par capitaux et à l'approche par objectifs.

<sup>2</sup> <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/indicateurs/analyscomp.pdf>

**LE CHOIX DU QUÉBEC : UN SYSTÈME D'INDICATEURS À TROIS NIVEAUX**

En vertu des précisions données par la Loi et la Stratégie, la mesure des résultats de la démarche québécoise de développement durable requiert trois niveaux d'indicateurs. Chaque niveau est indépendant, mais peut également s'alimenter des informations tirées d'un autre niveau. Ce sont :

1. les indicateurs de mesure et de surveillance des progrès de la société québécoise en matière de développement durable;
2. les indicateurs et les mesures de suivi de la mise en œuvre de la Stratégie;
3. les indicateurs de suivi des actions des plans d'action de développement durable de chacun des ministères et organismes.

NIVEAU ET TYPE D'INDICATEURS	FINALITÉ
<p>1. <b>Indicateurs de développement durable</b> (Première liste des indicateurs de développement durable)<sup>3</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 indicateurs de capitaux (voir section suivante)</li> </ul>	Présenter les progrès de la démarche québécoise de développement durable en vue de permettre aux générations futures de bénéficier au moins des mêmes occasions de développement que les générations actuelles.
<p>2. <b>Indicateurs de suivi des objectifs de la Stratégie</b><sup>4</sup></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 84 indicateurs comprenant : <ul style="list-style-type: none"> <li>– 27 indicateurs de suivi de cibles nationales</li> <li>– 39 indicateurs sectoriels</li> <li>– 18 indicateurs administratifs</li> </ul> </li> </ul>	Rendre compte des progrès réalisés à l'égard des 29 objectifs de la Stratégie, à la suite de l'action de l'Administration et des autres acteurs de la société québécoise, notamment afin d'alimenter les bilans périodiques de la mise en œuvre de la Stratégie qui sont requis pour soutenir sa révision après cinq ans.
<p>3. <b>Indicateurs de suivi des actions de développement durable des ministères et organismes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 585 indicateurs pour 132 ministères et organismes</li> </ul>	Faire état du niveau de réalisation des engagements annoncés publiquement par les ministères et organismes dans leur plan d'action de développement durable, notamment pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie.

Le système québécois d'indicateurs remplit les quatre fonctions suivantes :

- 1∞ aider à la prise de décision et à la révision des politiques ou des stratégies de développement durable par les autorités qui les ont mises en place;
- 2∞ informer les citoyens (fonction pédagogique et mobilisatrice);
- 3∞ mesurer les progrès ou les reculs observables (évaluation);
- 4∞ se comparer avec d'autres entités.

<sup>3</sup> Ces indicateurs ont été élaborés par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, avec l'aide de l'Institut de la statistique du Québec et des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Ils sont mis à jour de façon continue et sont diffusés sur le [site Web de l'Institut de la statistique du Québec](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/), à l'exception des indicateurs administratifs qui sont traités dans le rapport périodique de mise en œuvre de la Stratégie.

<sup>4</sup> Section « Développement durable » du site Web de l'Institut de la statistique du Québec : [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev\\_durable/](http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/dev_durable/)

Le suivi gouvernemental est réalisé par l'entremise du rapport périodique de mise en œuvre de la Stratégie et des rapports annuels des ministères et organismes. Le rapport de mise en œuvre de la Stratégie porte à la fois sur la performance administrative et sur l'atteinte des objectifs de la Stratégie. Le rapport produit à la fin de la cinquième année de la Stratégie constituera également le rapport quinquennal prévu par la Loi.

Le système québécois d'indicateurs s'inscrit d'abord dans une recherche de cohérence en proposant un système dans lequel s'emboîtent les trois niveaux de suivi de la démarche québécoise de développement durable : le niveau sociétal ou national, le niveau de l'Administration et le niveau des ministères et organismes. Ces trois niveaux, qui vont du général au particulier, correspondent aux paliers d'intervention que sont la Loi, la Stratégie et les plans d'action de développement durable.

Les deux exemples suivants permettent d'illustrer l'interaction possible entre les trois niveaux d'indicateurs :

EX. 1	NIVEAU ET TYPE D'INDICATEURS	NOM DE L'INDICATEUR
1.	Un indicateur de développement durable	<b>Espérance de vie en bonne santé</b>
2.	Un indicateur de suivi de la Stratégie	<b>Proportion des individus ayant des limitations d'activités ou un problème fonctionnel</b>
3.	Un indicateur de suivi d'un Plan d'action de développement durable	<b>Statistiques sur les lésions, accidents du travail et maladies professionnelles</b>

EX. 2	NIVEAU ET TYPE D'INDICATEURS	NOM DE L'INDICATEUR
1.	Un indicateur de développement durable	<b>Tendance des températures moyennes annuelles</b>
2.	Un indicateur de suivi de la Stratégie	<b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)</b>
3.	Un indicateur de suivi d'un Plan d'action de développement durable	<b>Réduction de la consommation énergétique lors des déplacements</b>

Les indicateurs des trois niveaux du système québécois sont également complémentaires par leur **aspect temporel** et confirment la portée à long terme de la démarche de développement durable :

- ✓ Les indicateurs de développement durable permettent d'apprécier sur le long terme, les progrès de la démarche québécoise de développement durable. Même si leur portée se mesurera sur plusieurs décennies, ils seront éclairants d'ici 2013 et ils pourront être bonifiés;
- ✓ Les indicateurs de suivi de la Stratégie permettront d'évaluer les ajustements à apporter pour la seconde génération de la Stratégie, en 2013;
- ✓ Les indicateurs de suivi des actions des plans d'action de développement durable des ministères et organismes permettent d'en apprécier globalement la réalisation sur une base annuelle ou périodique.

### **L'APPROCHE PAR CAPITAUX ADAPTÉE AU CONTEXTE QUÉBÉCOIS**

L'utilisation de l'approche par capitaux pour mesurer le caractère durable du développement découle des recherches du Groupe de travail conjoint ONU/OCDE/Eurostat sur les statistiques pour le développement durable. **Elle vise à mesurer les richesses que l'on veut léguer aux générations futures. C'est le sens même de la définition de développement durable adoptée par la Loi.**

Selon cette approche, toute société possède collectivement un stock de richesses (les capitaux) qui sont nécessaires au bien-être de l'ensemble de ses membres. Ces richesses constituent un legs à long terme aux générations qui suivent, en plus de constituer une réserve de ressources qui permettent aux générations actuelles d'assurer leur bien-être. Cette approche distingue cinq types de capitaux qui peuvent soit s'enrichir, s'appauvrir ou demeurer stables :

- ✓ le **capital humain**, sous la forme d'une main-d'œuvre éduquée et en santé;
- ✓ le **capital social**, sous la forme d'institutions et de réseaux sociaux, de normes et de valeurs;
- ✓ le **capital financier**, comme les actions, les monnaies, les dépôts bancaires, etc.;
- ✓ le **capital produit**, comme la machinerie, les édifices, les télécommunications et les autres types d'infrastructures;
- ✓ le **capital naturel**, qui comprend notamment les ressources naturelles, le sol et les écosystèmes produisant des services comme l'absorption des déchets.

Selon l'approche par capitaux, les progrès en matière de développement durable peuvent être mesurés en effectuant le suivi à long terme d'indicateurs relatifs à l'état des stocks des différents types de capitaux. Dans cette perspective, le Québec a choisi de représenter chaque type de capital par un nombre restreint d'indicateurs dont l'évolution, positive ou négative, est présumée représentative de l'évolution de la dimension du capital qu'il représente. Les indicateurs de capitaux du Québec ne servent pas à mesurer l'atteinte d'un objectif spécifique (cible). Ils ne nous renseignent pas sur les causes d'un phénomène, mais sur ses variations.

### **LA PREMIÈRE LISTE DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

En visant à mesurer le progrès de l'ensemble de la société, les indicateurs de développement durable nous renseignent sur l'action cumulée de tous les intervenants et non pas uniquement sur celle du gouvernement. Ils reflètent donc l'impact des politiques et des stratégies gouvernementales, tout autant que celui des activités de la population et de l'ensemble des intervenants sociaux. La Première liste sera bonifiée au fil du temps. Ainsi, certaines préoccupations concernant notamment les comparaisons internationales, la ventilation des données par région administrative et selon le genre ainsi que l'agrégation d'indicateurs, feront l'objet de travaux en parallèle.

L'information relative à chacun des indicateurs de développement durable est mise à jour au fur et à mesure que de nouvelles données sont disponibles. **Il est donc préférable de consulter la version à jour des fiches d'information pour chacun des 20 indicateurs de la Première liste des indicateurs de développement durable<sup>5</sup>.**

---

<sup>5</sup> Idem

Capital	Dimension	N°	Indicateur	Description sommaire <sup>6</sup>
HUMAIN	Population active	1	<b>Taux d'activité</b>	Rapport entre le nombre de personnes faisant partie de la population active et la population totale âgée de 15 ans et plus.
		2	<b>Qualité de l'emploi</b>	Répartition des emplois occupés en trois catégories déterminées à partir de la combinaison de quatre dimensions la rémunération, la stabilité, la qualification et les heures de travail auxquelles sont associées différentes valeurs.
	Population en santé	3	<b>Espérance de vie en bonne santé (sans incapacité)</b>	Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne peut s'attendre à vivre sans être limitée dans ses activités à cause d'une maladie chronique physique ou mentale ou d'un problème de santé, si les profils actuels de mortalité et d'incapacité continuent de s'appliquer. Correspond à l'espérance de vie totale, moins l'espérance de vie en institution de soins, moins l'espérance de vie avec incapacité.
	Population scolarisée	4	<b>Distribution du plus haut niveau de diplomation</b>	Rend compte de l'état de la scolarisation de la population selon le plus haut diplôme obtenu.
SOCIAL	Sentiment d'appartenance	5	<b>Personnes ayant un niveau élevé de soutien social</b>	Proportion de personnes qui disent bénéficier d'un niveau élevé de soutien social, selon l'âge, ainsi que leur poids relatif parmi la population.
	Participation civique	5	<b>Temps consacré aux activités organisationnelles</b>	Nombre d'heures qui sont consacrées en moyenne pendant une semaine par une personne âgée de 15 ans ou plus aux activités organisationnelles et au bénévolat.
	Équité	7	<b>Répartition du revenu</b>	Mesure de la répartition des revenus entre toutes les unités familiales permettant d'estimer une diminution ou une augmentation de l'inégalité.
		8	<b>Revenu familial excédentaire</b>	Déterminé en calculant la moyenne des écarts, dans chaque quintile, entre le revenu familial disponible pour la mesure du panier de consommation (MPC) de chaque famille et le seuil de la MPC lui correspondant.
	Développement culturel	9	<b>Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie</b>	Mesure l'importance relative de l'activité des secteurs de la culture et des communications dans l'ensemble de l'économie québécoise. Il correspond au produit intérieur brut (PIB) de ces secteurs divisé par le PIB du Québec.
PRODUIT	Infrastructures et machinerie	10	<b>Stock net de capital fixe</b>	Valeur nette par habitant des infrastructures (bâtiments et travaux de génie) et de la machinerie (machines et outillage), utilisées dans le processus de production.
	Immeubles	11	<b>Valeur foncière du parc immobilier</b>	Valeur, au prix du marché, de l'ensemble des bâtisses et des terrains des municipalités et des territoires non organisés au Québec.
FINANCIER	Actifs des ménages	12	<b>Avoirs nets des ménages</b>	Valeur monétaire des actifs que les ménages détiennent auprès des institutions financières et non financières, moins leurs passifs.
	Actifs du gouvernement québécois	13	<b>Actifs financiers du gouvernement</b>	Ensemble de tous les actifs de nature financière de l'appareil d'État.

<sup>6</sup> Chacune des fiches d'information est composée d'une description plus complète. On y trouve également un ou des graphiques présentant les données relatives à l'indicateur, une analyse statistique de ces données et une section présentant la contribution de l'indicateur à l'appréciation de la dimension du capital concerné.



Capital	Dimension	N°	Indicateur	Description sommaire	
NATUREL	Biodiversité	14	<b>Superficie du territoire en aires protégées</b>	Proportion de la superficie des 13 provinces naturelles définies par le Cadre écologique de référence, qui est constituée d'aires gérées spécifiquement pour la conservation de la biodiversité et le maintien des services écologiques et des valeurs culturelles qui y sont associées.	
	Territoire agricole et acéricole	15	<b>Superficie du territoire zoné agricole</b>	Portion du territoire québécois propice au maintien et au développement des activités et des entreprises agricoles. Outre les sols aptes à l'agriculture, cette zone comprend aussi les boisés et les érablières.	
	Forêt	16	<b>État des écosystèmes forestiers</b>	Volume marchand brut sur pied sur l'ensemble des superficies forestières productives du Québec et superficie forestière productive du Québec.	
	Eau de surface	17	<b>Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux</b>	Représente la proportion des bassins versants dont la qualité de l'eau est bonne lorsque l'on considère individuellement chacun des trois descripteurs de la qualité de l'eau suivants : coliformes fécaux, phosphore et matières en suspension.	
	Qualité de l'air		18	<b>Pourcentage annuel de jours sans smog</b>	Rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional à partir des données provenant de stations de mesure, situées dans les régions susceptibles de présenter des concentrations élevées des deux polluants à l'origine du smog, soit l'ozone et les particules fines.
			19	<b>Indice annuel de la qualité de l'air</b>	Rend compte de la qualité de l'air du Québec méridional selon les données provenant de stations de mesure du Réseau de surveillance de la qualité de l'air, situées sur le territoire de 14 régions administratives. Il est calculé à partir de deux polluants qui, à ce jour, sont représentatifs de la qualité de l'air à l'échelle régionale, soit l'ozone (O <sub>3</sub> ) et les particules fines (PM <sub>2,5</sub> ).
	Climat		20	<b>Tendance des températures moyennes annuelles</b>	Cartographie des 17 régions administratives selon le niveau de la hausse des températures moyennes observées de 1960 à 2003.



### **Pour tout renseignement**

Bureau de coordination du développement durable  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 4<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7  
Téléphone : 418 521-3848  
Télécopieur : 418 646-6169

Courriel : [info.developpementdurable@mddep.gouv.qc.ca](mailto:info.developpementdurable@mddep.gouv.qc.ca)

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 